



Russie, pays voisins de l'Est et Asie centrale

En Russie et dans les pays voisins de l'Est¹, la BEI opère au titre d'un mandat du Conseil de l'UE, assorti d'une enveloppe de 3,7 milliards d'EUR pour la période 2007-2013, qui est destiné au financement de projets d'infrastructure présentant un intérêt significatif pour l'UE dans le domaine des transports, de l'énergie, des télécommunications et de l'environnement. La priorité devrait être donnée aux projets concernant l'extension des principaux axes du réseau transeuropéen, aux projets ayant des incidences transfrontalières pour un ou plusieurs États membres et aux projets importants qui favorisent l'intégration régionale par le biais d'une connectivité accrue. Dans le domaine de l'environnement, en Russie, la BEI devrait avant tout privilégier les projets relevant du partenariat pour l'environnement dans le cadre de la dimension septentrionale. Dans le secteur de l'énergie, les projets portant sur un approvisionnement stratégique et sur le transport d'énergie revêtent une importance particulière.

Dans cette région, la Banque intervient dans les différents projets qu'elle soutient en coopération étroite avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), sur la base d'un protocole d'accord tripartite qu'elle a signé avec la Commission européenne et la BERD en décembre 2006. Pour certains projets, d'autres IFI, comme la Banque nordique d'investissement (NIB) et la Banque mondiale, participent également au cofinancement, aux côtés de la BEI et de la BERD.

En 2008, la BEI a signé avec l'Arménie un accord-cadre qui lui permet de financer des projets dans ce pays. Auparavant, elle avait déjà conclu des accords du même type avec la Fédération de Russie, l'Ukraine, la Moldova et la Géorgie. Avec l'Azerbaïdjan, l'accord n'a pas encore été finalisé.

L'année dernière, la Banque a signé avec la compagnie ukrainienne d'électricité Ukrenergo un prêt de 150 millions d'EUR visant le renforcement du réseau de transport d'électricité du pays, une utilisation plus économique de la capacité de production et la diminution des pertes, ce qui contribuera à réduire les émissions de carbone. Il s'agit du second projet de la BEI en Ukraine, après un prêt de 200 millions d'EUR signé en 2007, qui portait sur la réfection du principal axe routier reliant l'Ukraine à l'Union européenne.

En Moldova, la Banque a signé un prêt de 20 millions d'EUR pour la rénovation et l'augmentation de la capacité de l'aéroport de Chisinau, le seul aéroport international de la Moldova. Il s'agit là aussi du second projet de la BEI dans le pays, qui fait suite à un prêt de 30 millions d'EUR, signé en 2007, pour la modernisation de routes reliant Chisinau, la capitale, à la Roumanie.

En octobre 2008, la BEI a participé à la conférence des donateurs pour la reconstruction de la Géorgie, tenue à Bruxelles, à laquelle elle a réaffirmé son intention de soutenir, en étroite collaboration avec la Commission européenne et d'autres IFI, les investissements visant à promouvoir le progrès économique et social en Géorgie. Dans ce contexte, la Banque s'est engagée à étudier la possibilité d'accorder, en 2009 et en 2010, des prêts de plus de 200 millions d'EUR pour des projets d'infrastructure dans les secteurs de l'énergie (lignes de transport à haute tension, centrales hydroélectriques) et les transports (chemins de fer, rénovation des pistes de l'aéroport de Tbilissi).

S'agissant de l'activité en Russie et en Ukraine, la Banque a instruit plusieurs projets dans les secteurs de l'environnement, des transports, de l'énergie et des télécommunications, dont la signature devrait intervenir dans les prochains mois.

¹ Il s'agit des pays d'Europe orientale (Ukraine, Moldova et, sous réserve d'une future décision du Conseil, le Belarus) et des pays du Caucase du Sud (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie).

En novembre 2008, le Conseil de l'UE a décidé que certains pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan) deviendraient eux aussi admissibles à un soutien au titre du mandat de prêt extérieur de la BEI pour 2007-2013.

En février 2009, le président du Tadjikistan, M. Emomali Rahmon, et le président de la BEI, M. Philippe Maystadt, ont signé un accord-cadre régissant l'activité de prêt qui sera menée par la BEI dans le pays. Dans ce contexte, la BEI visera principalement le financement de grands projets d'énergie qui présentent un intérêt commun pour le Tadjikistan et l'Union européenne, sur la base d'une étroite coopération avec la Commission européenne, la BERD et les autres IFI qui opèrent dans le pays.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org.

Contacts pour la presse :

Bureau de presse, presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 - 21000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 61000.

Questions générales :

Infodesk de la BEI, info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 - 22000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 62000